

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**DU JEUDI 19 mai 2011 A 20 HEURES**

---

CONVOCACTION du 12 mai 2011

## ORDRE DU JOUR :

- Arrêté sur le dépôt des déchets et encombrants
- Travaux en cours
- Fête du 14 juillet
- Questions diverses

Le dix neuf mai deux mil onze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : Alain DI STEFANO, Jean HUTTEAU, , Gilles BLANVILLAIN, Didier CHAVANES, Gaston CHARPENTIER, Jean-Pierre PASQUET, Cédric CORMIER, Olivier DURAND, Marie-Pierre HUTTEAU, Patrice GAGET, Sylvie JATTEAU, Jérôme POIVET

ABSENTS EXCUSES : Thierry LUCHE  
Secrétaire de séance : M. Cédric CORMIER

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente sans observation.

o  
o o

## **ARRETE SUR LE DEPOT DES DECHETS ET ENCOMBRANTS**

M. le maire fait part au conseil du contenu de l'arrêté qui va être pris pour régler les dépôts sauvages à Yèvre le Châtel.

## **TRAVAUX EN COURS**

M. le maire informe le conseil du bon déroulement des travaux concernant l'avancement de la rénovation du château d'eau de Yèvre la ville.

La remise en eau a été faite le 18/05, les surpresseurs sont posés et fonctionnent depuis jeudi 19/05.

Il reste comme travaux à faire :

*à l'intérieur* : le remplacement de la porte, de la fenêtre, de l'échelle et le faux plafond à faire

*à l'extérieur* : la clôture et le portail

Les travaux de démolition du château de yèvre le châtel vont pouvoir débuter début juin.

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## **14 JUILLET**

Les festivités du 14 juillet se dérouleront cette année à Yèvre le Châtel au pied de la forteresse. Une invitation sera adressée via les boîtes aux lettres.

### **Questions diverses :**

#### *Décisions modificatives*

Il convient de porter des crédits au c/6712 à défaut du c/6227 afin de pouvoir solder l'amende octroyée par le Tribunal administratif de la cours d'appel de nantes à l'encontre de la commune.

La séance est levée à 22h00 heures.

Affiché le 23/05/2011  
Les membres présents,

Le Maire,  
Patrick PAILLOUX